Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 22

Artikel: La médecine et la liberté : les marchands de remèdes secrets
Autor: L.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182314

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Onzième année. N° 22. Samedi 31 Mai 1873.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 31 Mai 1873.

La question de la révision revient sur le tapis plus vivace que jamais, et la réunion du *Volksverein suisse*, à Olten, occupe tous les organes de la presse. A cette occasion, il est opportun de citer le discours adressé par Napoléon Ier aux délégués suisses à Paris, en 1802, alors qu'il nous donna l'*Acte de Médiation*. Le grand homme eût été à Olten l'autre jour avec MM. Piccard et Scherrer, qu'il n'eût pas mieux pu parler :

« Il faut, disait le Premier Consul, rester ce que la nature vous a faits, c'est-à-dire une réunion de petits Etats confédérés, divers par le régime comme ils le sont par le sol, attachés les uns aux autres par un simple lien fédéral, lien qui ne doit être ni gênant, ni coûteux.... Il importe que l'égalité véritable, celle qui fait la gloire de la Révolution française, triomphe chez vous comme chez nous; que tout territoire, que tout citoyen soit l'égal des autres, en droits et en devoirs. Ces choses accordées, vous devez admettre non pas les inégalités, mais les différences que la nature a établies elle-même entre vous. Je ne vous comprends pas sous un gouvernement uniforme et central comme celui de la France. On ne me persuadera pas que les montagnards, descendants de Guillaume-Tell, puissent être gouvernés comme les riches habitants de Berne ou de Zurich. D'ailleurs à quoi bon un gouvernement central? Pour avoir de la grandeur à la façon de celle de la France, il faut un gouvernement richement doté, une armée permanente. Voudriez-vous payer tout cela et le pourriez-vous?...

» Vous avez votre grandeur à vous, et qui en vaut bien une autre. Vous devez être un peuple neutre, dont tout le monde respecte la neutralité. Etre chez soi libres, invincibles, respectés, c'est une assez noble manière d'être. Pour celle-là, le régime fédératif vaut mieux. Il y a moins de cette unité qui ose, mais il y a plus de cette inertie qui résiste. Il n'est pas vaincu en un jour comme un gouvernement central, car il résiste partout, dans toutes les parties de la Confédération....

» Une Confédération qui laisse à chacun son indépendance native, la diversité de ses mœurs et de son sol, qui soit invincible dans ses montagnes, voilà votre véritable grandeur morale. »

Monarchie et République

Thiers est renversé.

L'Assemblée nationale penche ou plutôt tombe vers la monarchie.

Pour la France :

La monarchie c'est le gouvernement d'un seul, capable ou incapable, transmissible par l'hérédité. C'est ce droit prétendu divin et qui l'est le moins possible.

La république, c'est le gouvernement du peuple, de tous, et où chacun peut aspirer à la première dignité du pays.

La monarchie, ce sont les titres, les décorations, les rubans, les priviléges ; c'est l'armée permanente avec son sabre et ses soldats achetés ou vendus.

La république : c'est l'égalité absolue, le soldat-citoyen qui se bat pour son pays et qui porte la croix d'honneur dans sa conscience et non sur sa poitrine.

La monarchie, c'est l'ordre fondé sur la force ; la république, c'est l'ordre par le respect des citoyens pour la loi.

La monarchie éblouit, fascine le peuple et l'endort dans l'oubli de ses devoirs.

La république élève l'homme, l'éclaire, et forme les citoyens à la pratique des libertés.

Thermes de Lessus. L. C.

Les généraux ne doivent jamais arriver trop tard, témoin Grouchy, qui, pour ce fait, fit perdre à Napoléon Ier la bataille de Waterloo.

On ne peut adresser le même reproche à Mac-Mahon. A Magenta, il arriva juste à point pour délivrer Napoléon III et lui faire gagner la bataille.

A Fröschwiller, il attaqua trop tôt.

Dieu veuille, pour le salut de la France, qu'il ne soit pas arrivé trop tôt président de la République.

La médecine et la liberté.

LES MARCHANDS DE REMÈDES SECRETS.

La quatrième page des journaux est pleine d'annonces recommandant les remèdes les plus divers. On pourrait croire au premier abord à la philanthropie des inventeurs ou des vendeurs; mais non : la vente de ces médicaments est tout simplement une industrie fructueuse, très fructueuse, quoique peu

recommandable en ce sens que les remèdes qui sont vendus ainsi le sont à des prix exorbitants.

Nos pharmaciens, gens honnêtes sans doute, vendent ces drogues sachant que leur valeur commerciale est quatre fois, quand ce n'est pas dix fois, moindre que le prix de vente. La différence est pour l'enveloppe qui est ordinairement soignée.

Et leur valeur médicale? Ici je confesse mon incompétence; mais il n'y a pas besoin d'être bien fort en chimie pour comprendre que la plupart des remèdes composés perdent de leur valeur en vieillissant.

Après cela c'est vraiment une chose étrange que de croire à ces remèdes passe-partout; car en fait de maladie, a dit un grand médecin, « on est toujours dans sa propre peau et jamais dans celle des autres. »

Quant à moi, il me paraît aussi difficile qu'on puisse guérir avec un même remède toutes les maladies qui n'ont de commun que le nom, que de résoudre tous les problèmes d'arithmétique au moyen d'*une* des quatre règles simples.

Dans une conférence sur l'empirisme, voici ce que disait le célèbre docteur Trousseau :

« Chose triste à dire, mais qu'il faut dire bien haut, Messieurs, les malades veulent être trompés, veulent être volés, ils le veulent!

» Tous les jours nous employons dans le traitement de cette maladie redoutable qu'on appelle l'asthme, le *datura stramonium*, la belladone, le sel de nitre. Bien des gens ne veulent pas de ces remèdes. Nous leur donnons une ordonnance pour prendre chez l'apothicaire 250 grammes de feuilles de datura stramonium pour en faire des cigarettes; nous prescrivons une solution de nitrate de potasse avec un peu de teinture de belladone; nous leur disons de prendre du papier, de l'y faire tremper, de le laisser sécher, de le rouler en cigarettes et d'en aspirer la fumée. Non, le remède est trop simple, il coûte trop bon marché. Aussi préfèrent-ils acheter chez des empiriques, qui ne disent pas leur secret, des cigarettes qu'ils paient très cher et qui sont faites avec le datura; ils préfèrent acheter du papier nitré sous le nom de *papier Fruneau*. Ils le paient très cher, tandis qu'ils eussent eu pour quelques centimes les cigarettes et le papier dont je parlais. Mais le remède secret guérit infiniment mieux.

» Parlons un peu des pilules. Nous avons les pilules de Morisson, les pilules angéliques, de Frank, de Déhot, de Clérambourg, etc., etc.; nous avons ainsi quelques milliers de recettes. Tout cela est univoque; c'est toujours de l'aloès, de l'extrait de rhubarbe, de la coloquinte. On dore, on argente les pilules, on les met dans des boîtes bien ficelées, bien arrangées, et cela se vend un grand prix. Si nous, nous nous avisons de formuler les mêmes pilules purgatives, le malade n'en veut pas, ça ne lui convient pas; les autres pilules sont infiniment meilleures, il les a payées plus cher, c'est un remède secret.

Et la revalescière, la douce *Revalescière du Barry :* ce fut d'abord l'*Ervalenta*. Comme l'ervalenta se vendait 6 francs le kilogramme, les tribunaux s'en sont un peu émus, et on a cité l'individu qui la vendait. Il a dit : « Mon remède est tout simplement de la » farine de lentilles, *ervum lens*, génitif *ervi lentis;* » du génitif, j'ai fait *erva lenta* : ne suis-je pas bien » coupable? »

» Il est certaines affections, comme la perte, la chute des cheveux, qui affligent beaucoup de gens. Il n'est pas de jour que l'on ne voie annoncer dans les journaux d'excellents remèdes pour guérir la calvitie; il n'est pas de jour que l'on n'entende dire à de très honnêtes gens : « J'ai acheté de la pom- » made du Lion ou de la pommade du Chameau; » j'en ai frotté la tête de mon fils ou de ma fille, et » il lui est repoussé une chevelure splendide. » C'est vrai; seulement pour le médecin qui sait qu'après toutes les maladies aiguës les cheveux tombent, et qu'ils repoussent ordinairement plus beaux et plus touffus qu'auparavant, il n'y a rien là d'extraordinaire; mais, pour la personne étrangère à notre art, la pommade du Lion ou du Chameau a tout fait.

» A l'Académie, presque tous les mois on envoie un spécifique pour faire repousser les cheveux. Le bureau, qui y met un peu de malice, nomme ordinairement commissaires les trois académiciens les plus chauves. Nous n'avons jamais vu qu'aucun d'eux, même au bout de six mois ou un an, eût un cheveu de plus; mais, par compensation, ils en avaient ordinairement quelques-uns de moins. »

Et dire qu'il y a des gens, et beaucoup, qui croient encore à toutes ces choses et à bien d'autres, comme nous le verrons dans un prochain article.

Thermes de Lessus. L. C.

Glanures
dans nos mœurs du moyen-âge.

Une loi des Etats de Vaud protégeait les propriétés, les cloisons, les enclos, et imposait une amende à celui qui y pénétrait sans l'aveu du propriétaire, à moins qu'il ne poursuivît sa bête ou son oiseau. A défaut de paiement, il était condamné à courir nu dans tous les quartiers de la ville. La coutume de Cossonay adoucissait un peu cet usage; elle facilitait le paiement de l'amende en la diminuant, et dispensait le coupable en le dispensant de sa honteuse promenade, mais elle le déclarait *démis de tout honneur*.

* * *

Aucune maison ne devait rester inhabitée, et si ses propriétaires étaient absents, ils devaient se faire représenter par un garde de ville, chargé de donner au besoin le signal d'un danger; alors toutes les fenêtres s'illuminaient, les cloches sonnaient et la population accourait en armes à ce sinistre appel. On n'avait point de réverbères, mais les lanternes y suppléaient, chacun devait en porter une à la main dès l'entrée de la nuit, et ce coup